

Opération de contrôle massive

Cinq arrestations de personnes en séjour illégal

Nicolas Martin, le bourgmestre de Mons, veut faire de la sécurité l'une de ses priorités. Plusieurs opérations policières seront lancées dans cette optique. Ce lundi, la première a été menée par la police montoise, en collaboration avec d'autres services parmi lesquels on retrouve le SPW, l'ONEM, l'Afsca, le SPF santé et l'ONSS. Bilan de l'initiative : 65 personnes contrôlées, 5 arrestations pour séjour illégal et un night-shop fermé pour travail noir et traite des êtres humains.

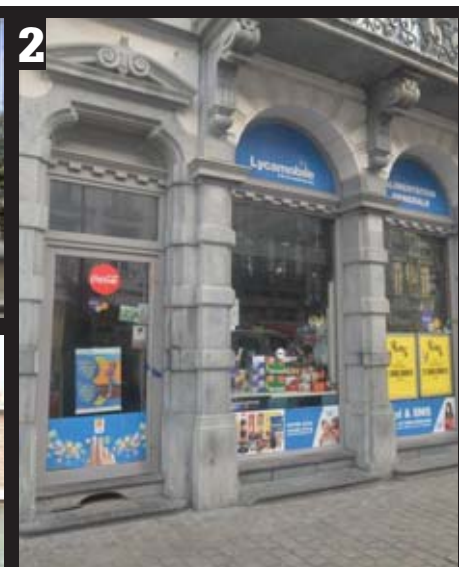
L'opération de la police montoise fait écho à la volonté du nouveau bourgmestre de sécuriser le quartier de la gare. D'autres actions policières suivront prochainement. « Je souhaite qu'un maximum de gens soient informés. Les

dérangeants n'ont pas leur place dans le quartier de la gare, ils doivent être délogés », avertit d'emblée Nicolas Martin.

L'opération policière a débuté, lundi matin, aux environs de 11 heures. Pas moins de 27 personnes ont été contrôlées dans la matinée. Mais au final, ce sont 65 personnes qui ont été passées au crible par les forces de l'ordre. Une dizaine de policiers ont été mobilisés, sans oublier les autres services participants (le SPW, l'ONEM, l'Afsca, le SPF Santé et l'ONSS). Le substitut du procureur du roi, Angélique Vullo, avait elle aussi fait le déplacement.

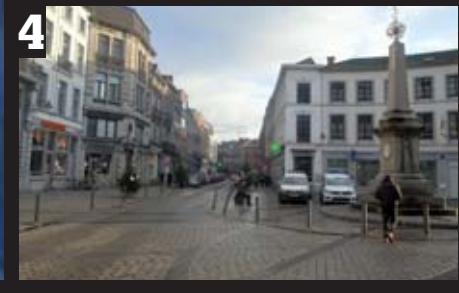
Trois arrestations de personnes en séjour illégal ont eu lieu le matin. Deux autres personnes, qui étaient elles aussi en séjour illégal, ont été arrêtées dans le courant de l'après-midi. « Suite à

deux des arrestations, un établissement a été mis sous scellés pour travail en noir et traite des êtres humains », commente le commissaire Lionel Deleu, en insistant sur le fait que les personnes arrêtées n'avaient pas forcément reçu un ordre de quitter le territoire. Dans ce cas de figure, les forces de l'ordre suivent une procédure et avertissent l'Office des étrangers. Parmi les personnes arrêtées, deux d'entre elles étaient âgées d'une trentaine d'années. Le bilan ne s'arrête pas là : dix établissements en tout ont été contrôlés. Des stupéfiants et des armes prohibées ont aussi été saisis. Il s'agissait notamment de deux saisies pour consommation personnelle. Un procès-verbal a aussi été dressé à l'encontre d'une personne qui enfreignait les conditions de sa libération conditionnelle. L'Afsca a pour sa



1. Une dizaine de policiers ont été mobilisés.
2. Un établissement a été fermé pour travail en noir et traite des êtres humains.
3. Au total, 65 personnes ont été contrôlées.
4. D'autres actions sont prévues dans le quartier de la gare.

© E.G.



part saisi, dans un magasin, une série de produits cosmétiques non réglementaires. L'opération s'est passée dans le calme. Une seule personne a tenté de prendre la fuite, à la rue Leopold II, et a été rapidement maîtrisée. « Ça rentre dans la volonté du bourgmestre de sécuriser

le quartier de la gare, de faire diminuer le sentiment d'insécurité », souligne Marc Garin. Le chef de corps précise même que les chiffres, tous confondus, sont en diminution, et rappelle que les problèmes rencontrés dans le quartier de la gare sont notamment le « street deal » et la prosti-

tution. D'où l'intérêt de former une brigade anti-criminalité qu'on baptisera « Puma ». Ce à quoi le bourgmestre répond : « L'objectif est d'arriver à la fin de la législature à 24 policiers mobilisés. » Le projet est pour l'heure en discussion. ●